



N° 40 - Avril 2003

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Conférences de La Salévienne

Emigration savoyarde en Argentine

Les brigades de gendarmerie-frontière

Bibliothèque salévienne

Les Saléviens de Paris

Nouvelles saléviennes

Le traité de Saint-Julien

CARNET

Nouveaux membres

COMMUNICATIONS DU CONGRÈS

À LIRE, VOIR, ENTENDRE

Souscriptions

Sortir

Publication sur la Savoie et les environs

IL ÉTAIT UNE FOIS

Jean à la Guita à la charroui

Cinquantenaire de la mort de Django

Reinhardt

La soupe de l'Escalade

En pages centrales : IV^e centenaire du traité de Saint-Julien 1603-2003. Programme des manifestations historiques.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CONFÉRENCES DE LA SALEVIENNE

EN HAUTE-SAVOIE

Émigration savoyarde en Argentine

Ambiance sud-américaine, le samedi 11 janvier dans la salle communale de Maisonneuve à Vers où La Salévienne proposait une conférence consacrée à l'émigration savoyarde en Argentine au XIX^e siècle. Près d'une centaine de personnes avaient bravé le froid intense régnant ce jour-là pour découvrir cette histoire étonnante contée avec talent par Jean Favre, le président de l'association Savoie-Argentine. Pendant plus d'une heure, ce dernier a retracé l'histoire de cette émigration qui a débuté en 1857. A cette époque, la Savoie fait partie du royaume de Sardaigne et compte environ 500 000 habitants, essentiellement ruraux

et plutôt pauvres. Les perspectives de développement sont faibles car c'est du côté de Turin et du Piémont que le dynamisme règne. L'hiver, qui isole la Savoie du reste du royaume pendant plus de six mois par an n'améliore pas les conditions de vie de ces familles souvent nombreuses où la place manque.

A la même époque, en Argentine, c'est tout le contraire. Ce pays, grand comme cinq fois et demi la France, ne compte que 300 000 habitants en 1800. En 1852, Une constitution fédéraliste a été adoptée et le pays souhaite se développer sur le modèle des Etats-Unis. La devise de ce jeune Etat pourrait être : « Gouverner c'est peupler ! ». Le gouvernement mandate donc des agences en Europe pour trouver des candidats à l'émigration. Les consignes sont précises : des familles nombreuses, catholiques pour un départ définitif. En échange, le gouvernement argentin offre aux émigrés 33 hectares de terres, deux chevaux, six têtes de bétail, des semences pour la première année et un petit pécule. Pour des Savoyards qui ne possèdent souvent qu'une chèvre et un minuscule bout de terre pauvre, l'offre est alléchante et laisse entrevoir un avenir meilleur pour les enfants. C'est essentiellement dans le Chablais et en Valais que l'agence Beck & Herzog de Genève recrute. Ainsi, dans la commune de Champanges, dont M. Favre fut le maire, ce ne sont pas moins de vingt-huit familles, soit cent vingt personnes sur un total de sept cents habitants, qui partiront pour l'Argentine.

Le voyage est payé par le pays d'accueil. Il s'effectue en train jusqu'au Havre puis en bateau à voile. La traversée dure plusieurs semaines et les conditions de vie à bord sont rudes. Douze enfants et une femme décèdent au cours du premier voyage. Arrivés à Buenos-Aires, les Savoyards remontent le fleuve Uruguay pour s'installer dans la province de l'Entre Rios. C'est un Français, Alexis Peyret, qui sera l'administrateur de cette nouvelle colonie. Inspiré par les idées progressistes de la République française, il souhaite faire de

cette dernière un exemple à suivre. La colonie de San José, du prénom du président argentin Don Justo José Urquiza, est fondée en juillet 1857. Le géomètre français Charles Sourigues trace les cinq cent trente-six parcelles de la colonie qui connaît très vite un fort développement. Cinq ans après, les émigrés fondent une deuxième ville au bord du fleuve Uruguay, Colon. En 1890, une troisième cité est créée, Villa Elisa. Les quatre mille émigrés, venus principalement du Chablais et du Valais, vont prospérer et se multiplier. De nos jours, les villes de Colon, San José et Villa Elisa comptent respectivement 22 000, 18 000 et 8 000 habitants.

Avec la deuxième génération de ces émigrés, les liens avec le pays d'origine s'estompent. L'Europe est ravagée par la guerre de 1914-1918, où trois cent cinquante volontaires franco-argentins perdront la vie, tandis que l'Argentine, qui compte cinq millions d'habitants en 1900, connaît un essor économique impressionnant. L'invention du fil de fer barbelé et du procédé de réfrigération permettent à ce pays d'exporter de grandes quantités de viande en Europe. En 1945, le niveau de vie des Argentins est équivalent à celui des pays développés. Malheureusement, une longue période d'instabilité politique, avec notamment la sinistre dictature des années soixante, va plonger le pays dans un chaos économique.

Quant aux liens qui unissent les émigrés de la province de l'Entre Rios à leur région d'origine, ils vont se recréer par l'intermédiaire d'un échange de courriers avec le curé d'Abondance. Quelques Chablaisiens et Valaisans partent alors à la rencontre de leurs cousins d'Amérique du Sud. En 1990, à l'occasion de centenaire de la création de la colonie de Villa Elisa, deux cent trente-six Chablaisiens, cent cinquante Valaisans et cinquante Piémontais passent une semaine extraordinaire sur place. Devant les difficultés économiques que traverse l'Argentine, ils décident de créer des associations pour aider leurs lointains cousins. Des fonds sont récoltés et trois centres culturels sont construits dans les

trois villes de San José, Colon et Villa Elisa. Depuis, les contacts et les aides se sont multipliés et de nombreux échanges ont lieu.

Pour conclure sa passionnante conférence, Jean Favre a livré quelques réflexions sur cette étonnante histoire. Il a rappelé que les gens heureux n'émigrent pas et que nous devrions peut-être porter un regard différent sur les migrants qui viennent chez nous. Il a aussi cité cette formule argentine qui dit que si les Mexicains descendent des Aztèques et les Péruviens des Incas, les Argentins descendent, eux, des bateaux !

Cet agréable après-midi culturel s'est terminé autour d'une couronne des rois et du verre de l'amitié offert par la commune de Vers à toute l'assemblée.

Dominique Ernst

A PARIS

Les brigades de gendarmerie-frontière de la section de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois de 1939 à 1944

Pendant que les Saléviens de Haute-Savoie se régalaient de la conférence de M. Favre et de couronnes des rois, les Saléviens « de Paris », après leur traditionnel repas, écoutaient la très intéressante conférence de Bernard Mouraz qu'il avait donnée lors du Congrès des sociétés savantes à Archamps. Il a bien voulu nous faire un résumé de cette conférence qui a permis aux Parisiens d'avoir un aperçu de la richesse des communications présentées ce jour-là.

C'est en 1938 que le gouvernement français, pour contrer l'immigration clandestine – problème très préoccupant à l'époque – crée les brigades de gendarmerie-frontière (décret du 12 novembre 1938). Le canton de Saint-Julien-en-Genevois, face à Genève, dispose à lui seul de huit de ces brigades spécialisées (qui s'ajoutent aux brigades territoriales traditionnelles) : Saint-Julien-en-Genevois, Machilly, Ville-la-Grand,

Ambilly, Moëllesulaz, Pas-de-l'Echelle, Collonges-sous-Salève et Machilly.

Ces brigades, à l'exception de celle de Saint-Julien créée en 1936 (avant même le décret de 1938), sont mises sur pied dans la précipitation en juillet 1939 alors que la guerre semble proche. Seule la brigade de Saint-Julien dispose d'une caserne avec bureau équipé du téléphone et logements pour les militaires et leurs familles. Pour les autres brigades, c'est l'improvisation : leurs effectifs sont dispersés dans des logements plus ou moins éloignés les uns des autres. Par ailleurs, beaucoup de ces logements, loués à des particuliers, sont vétustes et parfois insalubres.

Les moyens matériels mis à la disposition des brigades égalent bien souvent les conditions de logement de leur personnel. La plupart n'ont pas de téléphone à la déclaration de la guerre (la brigade du Pas-de-l'Echelle ne l'obtiendra qu'en 1944 !). Les moyens de locomotion mis à la disposition des gendarmes sont à l'identique. Seule la brigade frontière de Saint-Julien dispose d'une automobile et de deux motos. Les personnels des autres brigades se contentent de bicyclettes.

Le travail de ces brigades consiste à assurer le contrôle des étrangers pénétrant en France et à renseigner l'autorité militaire sur les tentatives d'infiltration d'agents ennemis. Néanmoins, après la déclaration de la guerre, la frontière n'est pas totalement fermée. Des travailleurs agricoles français peuvent se rendre régulièrement en Suisse plusieurs fois par semaine.

Mais après l'armistice, la frontière franco-suisse de la zone libre va peu à peu attirer tous ceux pour qui le passage en Suisse apparaît comme une planche de salut, mais aussi parfois comme un moyen de trafiquer.

Dans un premier temps, les passages se font plutôt dans le sens Suisse-France : militaires évadés des camps de prisonniers allemands, réfugiés des départements de l'Est annexés.

Mais la mission principale des brigades consiste à empêcher les franchissements

de frontière clandestins. Ils se font surtout en sens inverse : de France vers la Suisse. Or pour les gendarmes, il n'y a là rien de changé par rapport à ce qui prévalait avant la signature de l'armistice. Pour ces militaires c'est, en fait, la même mission qui continue. En fait, dans les mois qui suivent l'armistice, les franchissements clandestins ne semblent pas très importants : arrestation de quelques évadés de camps d'internement ou de groupement de travailleurs étrangers, de quelques « déserteurs »...

C'est à partir de 1942, avec la mise en place de la « solution finale », que la situation va évoluer. Beaucoup de juifs vivant dans les territoires occupés par le Reich vont tenter clandestinement de gagner la Suisse pour y être en sûreté. Nombre d'entre eux se feront prendre par les gendarmes, la plupart pour tentative de franchissement clandestin et quelques-uns parce qu'ils se trouvent en possession de fausses cartes d'identité. Les gendarmes traquent également les passeurs, dont certains ne sont pas toujours désintéressés, et surveillent très étroitement les hôteliers accusés de recevoir chez eux des israélites étrangers et dénoncés par la rumeur publique.

De leur côté, à partir d'octobre 1942, les autorités helvétiques vont poser un réseau de fil de fer barbelé tout au long de la frontière.

Comme la grande majorité de l'opinion, les gendarmes, au lendemain de la défaite, apportent leur soutien à la personne du maréchal Pétain. Le discours du nouveau régime et la « régénération » de la société et de la vie politique promise par la révolution nationale conviennent parfaitement aux militaires qu'ils sont.

Mais le retour au pouvoir de Laval en avril 1942 et l'invasion de la zone libre en novembre 1942 vont faire s'effondrer le mythe de la souveraineté de Vichy. Les brigades de gendarmerie-frontière passent sous le contrôle des autorités allemandes dès le 11 novembre 1942. Les Italiens prennent la relève en janvier 1943, jusqu'au retour brutal des Allemands le 9 septembre 1943. C'est la période la plus

difficile pour les militaires de la gendarmerie en poste le long de la frontière, qui se trouvent alors étroitement contrôlés et surveillés.

L'instauration du STO en février 1943 va être un autre révélateur : les gendarmes vont se voir contraints de rechercher les réfractaires, pour les remettre aux autorités d'occupation avant leur transfert dans une usine allemande en France ou en Allemagne. Les gendarmes qui, jusqu'alors, étaient relativement bien acceptés et appréciés dans les campagnes vont devoir faire face à l'hostilité générale, y compris de ceux que les rapports de gendarmerie définissent comme la « partie saine » de la population. Ils seront les premiers à être confrontés aux maquis de réfractaires qui se constituent dès mars 1943.

Mais il est difficile pour un gendarme d'entrer en dissidence. Psychologiquement il n'y est pas préparé. De plus, vivant en caserne avec sa famille, il se sent pris en otage et abandonné par sa hiérarchie. Sa première réaction est la passivité : de nombreux rapports font état des résultats « infructueux » des recherches entreprises par les gendarmes pour retrouver et arrêter des réfractaires au STO ou des « terroristes ».

Cette position attentiste devient vite intenable. L'occupant, aidé par la Milice, arrête et menace des gendarmes de les déporter avec leur famille s'ils ne coopèrent pas « loyalement ». De son côté, le maquis lance des avertissements aux gendarmes. Tous les gendarmes sont amenés, au début de 1944, à faire un choix déchirant : s'engager dans une collaboration totale avec l'occupant, ou apporter, sans réserve, leur aide aux maquis.

Néanmoins, il faut préciser que plusieurs gendarmes ont choisi la lutte clandestine contre les forces italo-allemandes, par refus de l'armistice, avant même l'invasion de la zone libre.

C'est le cas, notamment du commandant de la brigade-frontière de Moëllesulaz, l'adjudant Fernand Genoud. Dès juillet

1943, il entre dans la clandestinité et se met au service du réseau *Gilbert* dirigé depuis Genève par le colonel Groussard.

Mais c'est au printemps 1944 que les gendarmes entreront en dissidence. Deux jours après le débarquement de Normandie, Joseph Darnand, secrétaire général au Maintien de l'ordre et chef de la Milice, ordonne aux brigades de se regrouper. Des gendarmes – notamment trois militaires de la brigade-frontière de Machilly – en profitent pour désertier et passer au maquis avec leurs armes. Les combats de la Libération vont permettre à la totalité des gendarmes de franchir le Rubicon.

Travaillant dans des conditions difficiles et dotés de moyens insuffisants, les gendarmes des brigades de gendarmerie-frontière, comme la majorité des Français, vont garder longtemps un comportement attentiste. Le fait d'être épargné de l'occupation étrangère jusqu'en novembre 1942 joue très certainement en faveur de leur attachement à Vichy. Quand l'asservissement de l'Etat français au Reich devient manifeste à leurs yeux, beaucoup d'entre eux entreront alors, progressivement, dans la voie de la rébellion.

Bernard Mouraz

BIBLIOTHEQUE SALEVIENNE

ECHANGES AVEC L'UNIVERSITE DE SAVOIE

Les missions intérieures en France et en Italie, du XVI^e siècle au XX^e siècle. Actes du colloque de Chambéry (18-20 mars 1999). Bibliothèque des études savoisiennes. Université de Savoie, 2001, 499 p. Publication de 39 conférences.

Un évêque entre la Savoie et l'Italie : André Chavaz (1793-1870), précepteur de Victor-Emmanuel II, évêque de Pignerol, archevêque de Gênes. Bibliothèque des Etudes savoisiennes. Université de Savoie. t. II ; Mémoire et documents de l'Académie de la Val d'Isère t. XXIV (n.s.), 1994, 252 p.

Mélanges offerts à Bernard Groperrin recueillis par Vergé-Franceschi avec la participation de C. Sorrel. Bibliothèque des Etudes savoisiennes. Université de Savoie, t. I, 1994, 338 p.

Pierre II de Savoie « le petit Charlemagne » † 1268. Etude publiée par Bernard Andenmatten, Agostino Paravicini Bagliani, et Eva Pibiri. Fondation Humbert II et Marie-José de Savoie ; Cahier lausannois d'histoire médiévale. Bibliothèque d'études savoisiennes n° 7, 27, 2000, 444 p.

Frontières, contacts, échanges. Mélanges offerts à André Palluel-Guillard réunis par Christian Sorrel. Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. t. CIV Bibliothèque des Etudes savoisiennes, t. X, 2002, 351 p.

Crédit et société : les sources, les techniques et les hommes (XIV^e – XVI^e s.) Publication du centre européen d'études bourguignonnes ((XIV^e-XVI^e s.), n° 39-1999. Rencontres d'Asti-Chambéry (24 au 27 septembre 1998), 1999, 271 p.

Inscriptions latines de Haute-Savoie. Edition du Musée-château d'Annecy. Bibliothèque des Etudes savoisiennes. t. III, 1995, 159 p. Inscriptions latines des Alpes (IL Alpes) I Alpes Graies. Chambéry-Grenoble. Biblio-thèque des Etudes savoisiennes. t. V, 1998, 127 p.

Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine : La Savoie sous la direction de Christian Sorel. Institut d'études savoisiennes, 1996, 441 p.

Ainsi que les dix premiers volumes regroupés en sept ouvrages des « Etudes savoisiennes » de 1992 à 2001.

Tous ces ouvrages ont été offerts par l'université de Savoie dans le cadre de nos échanges de publication grâce M. le professeur Christian Sorrel que nous remercions vivement.

SALEVIENS DE PARIS

La prochaine réunion des Saléviens de Paris aura lieu le samedi 24 mai à 12 h 30 aux Noces de Jeannette. Gérard Lepère présentera la communication qu'il a faite lors du XXXIX^e Congrès des sociétés savantes : Chemins de fer et frontières. Une confirmation sera envoyée par courrier.

NOUVELLES SALEVIENNES

SITES INTERNET DE LA SALEVIENNE

Depuis février 2003, le site internet de La Salévienne (www.la-salevienne.org) s'est enrichi d'un lien avec le site de Jean-Yves Bigot :

<http://perso.wanadoo.fr/04as/cpa/liscart/cpa74/74min.htm>.

Le principe de ce site est de réaliser un inventaire des grottes françaises représentées en CPA (cartes postales anciennes) et de proposer une image pour rendre le site plus attrayant. Toutes les cavités du Salève sont représentées. Ces pages sont très faciles d'accès et même le néophyte saura s'y retrouver.

PROTECTION DU PATRIMOINE

La Salévienne a acquis deux minutiers chez un bouquiniste lyonnais concernant le secteur de Veigy-Foncenex, Saint-Cergues, Ville-la-Grand ainsi que les communes suisses limitrophes : Hermance, Gy, Jussy, Cholex, Meinier, Corsier. Il s'agissait pour notre association de sauver ces documents et de les rendre accessibles au public. Les minutiers ont été déposés aux archives départementales de Haute-Savoie. Celles-ci vont les numériser et les mettre sur CDrom. Un exemplaire sera remis à La Salévienne. Le plus ancien minutier couvre la période allant de mars 1652 à février 1653, l'autre de décembre 1660 à janvier 1662, avec quelques manques. A noter que les archives départementales ne détiennent aucun registre de ce notaire dont on ignore actuellement le nom.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle des fêtes du Châble-Beaumont le vendredi 4 avril. Au cours de cette soirée très intéressante, un certain nombre de questions ont été soulevées. Entre autres :

- La nécessité de mieux communiquer en particulier dans la région d'Annemasse où notre présence est peu visible.
- Les difficultés de diffusion par les réseaux des librairies et de presse, et la nécessité de développer une synergie avec les autres sociétés pour améliorer la diffusion.
- Les relations avec les sociétés genevoises.
- Le souhait d'organiser un voyage à Turin, probablement en 2004 pour les 20 ans de La Salévienne.

En ce qui concerne la commémoration de 1603 et ses différentes facettes, dont Claude Barbier est le maître d'œuvre pour la partie historique (voir programme dans le Bénon), nous souhaitons que ces conférences soient un véritable succès et nous demandons à **tous les adhérents qui le peuvent d'être présents et d'inviter des amis** aussi bien pour celles qui se dérouleront dans le canton de Saint-Julien que dans celui de Genève. Le bureau souhaite également rassembler plus de cent personnes pour le colloque du 14 juin et demande aux adhérents de s'inscrire au plus vite.

Un compte-rendu plus complet sera donné dans le prochain Bénon ainsi que le rapport moral et les comptes.

NOTA BENE

Nous rappelons qu'il est interdit par La Poste d'envoyer de l'argent liquide dans une enveloppe. D'autant plus quand cet argent comporte des pièces qui peuvent percer l'enveloppe. Par ailleurs, certaines de ces enveloppes peuvent être détournées avant d'arriver à leur destinataire. Dorénavant, tout paiement en liquide qui ne sera pas parvenu à La

Salévienne sera considéré comme n'ayant pas été effectué.

LE TRAITE DE SAINT-JULIEN 21 juillet 1603

Cette année va être célébré le 400^e anniversaire de ce traité signé entre Genève et le duc de Savoie. Voici quelques repères permettant de mieux comprendre son importance.

En 1535 Genève adopte la Réforme protestante et se détache complètement de tout lien, tant à l'égard du duc de Savoie que de la catholicité. En 1536, les Bernois, pour conforter la position bien précaire des Genevois, envahissent le Pays de Vaud, les bailliages de Ternier et de Gaillard, le Pays de Gex et la partie occidentale du Chablais et convertissent les populations au protestantisme. Lorsque ces territoires sont rendus à la Savoie en 1564 (sauf le Pays de Vaud), les relations entre la Savoie et Genève sont pacifiées pour une durée de vingt-cinq ans. Mais lorsque Charles-Emmanuel succède à son père Emmanuel-Philibert en 1580, il ne rêve que de reprendre Genève. De nouvelles guerres éclatent en 1589 entre la Savoie et Genève.

Ces rivalités entre la Savoie et Genève culminent en 1602 avec la tentative du duc de Savoie de prendre Genève de force. C'est ce que l'on appelle l'Escalade (22 décembre 1602). Cette tentative échoua lamentablement. Elle ruinait également les tentatives de pacifier les relations entre la France (qui soutenait Genève contre la Savoie) et l'Espagne (qui soutenait la Savoie contre la France), qui pouvaient rentrer de nouveau en guerre.

De fait le duc de Savoie fut contraint de signer la paix avec Genève. Les discussions furent longues et laborieuses et furent à différentes reprises sur le point d'échouer. Il fallut l'intervention des médiateurs de cinq cantons suisses pour que le contact puisse être renoué entre la Savoie et Genève, qui signèrent le traité

Par ce traité, la Savoie reconnaît l'indépendance de Genève. Chacun des deux états retrouve ses droits tels qu'ils existaient en 1589. Le duc de Savoie fait le deuil de ses prétentions sur Genève qui a acquis son indépendance politique. En contrepartie, il conforte son duché sur le versant oriental des Alpes. Ce traité permet aux populations locales de vivre ensemble dans la paix et la tolérance religieuse par delà la frontière.

Pour tout savoir sur le contexte, le traité lui-même, les applications du traité nous vous invitons à venir aux différentes manifestations que La Salévienne organise avec ses partenaires genevois et dont vous trouverez le programme au milieu de ce Bénon.

CARNET

NOUVEAUX MEMBRES

Martine ALBERI
Route de Copet
74580 VIRY

Archives d'Etat
1 rue de l'Hôtel de Ville
CH 1211 GENEVE 3 RIVE

Léonce DELAPORTE
14 chemin des Saulnes
74100 ANNEMASSE

Henry DENIS
Belossy
74160 VERS

Patrick FOING
66 rue du Vernand
74100 ANNEMASSE

Elisabeth FOREL
11 rue Pasteur
74160 SAINT-JULIEN

Jean-Pierre GIDE
306 rue de la Paix
74700 SALLANCHES

Gérard GOBITZ
202 rue de la Jarry
94300 VINCENNES

Joël HERLIN
17 rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN

André PALLUEL-GUILLARD
135 avenue de la Boise
73000 CHAMBERY

Fabrice PERNET
Naz
74560 ESSERTS-SALEVE

Thérèse PERRIERE
114 route des Perosais
74580 CRANVES-SALES

Pierre PERROLAZ
483 route de Vovray
74160 ARCHAMPS

Heinz SCHREY
110 chemin de la Diotière
74160 COLLONGES

Jacqueline TORCHE
16 chemin Edouard Olivet
CH 1226 THONEX

François-Jérôme TROGAN
11 rue des Ecoles
78400 CHATOU
51 rue de la Traversière
Humilly 74580 VIRY

COMMUNICATIONS DU CONGRES

Nous continuons dans ce Bénon la publication des résumés des communications que nous ont adressés leurs auteurs. Nous terminerons dans le prochain Bénon.

CONSIDERATIONS SUR LES POLITIQUES DES TRANSPORTS FERROVIAIRES EN SAVOIE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES par **Claude Barbier**

La trame ferroviaire en Savoie date *grosso modo* de la deuxième moitié du XIX^e siècle, de l'époque où le chemin de fer partait à l'assaut des Alpes. Le chemin de fer révolutionnait les transports ainsi que les relations entre les hommes et les pays. L'établissement des lignes de chemin de fer, tout comme celle des tunnels, répond toutefois à des préoccupations politiques du moment qui ne doivent rien au hasard. De ce fait, lignes de chemin de fer et tunnels sont totalement tributaires des relations que nouent les pays (France, Italie, Suisse) et les régions concernées (Savoie, Genève, Vaud, Valais, Val d'Aoste et Piémont). Qui plus est, le changement de souveraineté consécutif à l'Annexion de 1860 modifiait les priorités des gouvernants et donc la trame ferroviaire en Savoie.

Si les infrastructures (voies de chemin de fer et tunnels) tendent à estomper l'omniprésence d'une nature contraignante, l'absence voulue d'équipement montre au contraire la volonté des gouvernants d'entraver les relations entre des populations dont on craint qu'elles ne se côtoient de trop près. Le percement du tunnel du Mont-Cenis, décidé alors que Cavour était premier ministre visait à rapprocher les populations de la Savoie et du Piémont. Inversement, l'absence de liaison ferroviaire reliant la Savoie à Genève, tout comme la création de la ligne Evian-Bellegarde, répondent à un même souci politique, éviter que les populations de la Savoie du Nord ne côtoient Genève de trop près. De ce point de vue, le chemin de fer et les tunnels ont fait de la frontière avec l'Italie une *couture*, alors que l'absence d'équipements en direction de la Suisse tendait clairement à en faire une *coupure*.

ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE D'UN INDENIABLE ANTAGONISME SAVOIE DU NORD/SAVOIE DU SUD par **Bruno Berthier**

L'économie touristique et ses activités commerciales incidentes véhiculent, aux quatre coins du vaste monde, une image

de "carte postale" relativement uniforme de l'ancien duché de Savoie. C'est dorénavant de Saint-Gingolf à Bonneval-sur-Arc et de Frangy à Pont-de-Beauvoisin une contrée rêvée de hautes altitudes, de champs de neige, de chalets de bois, de vaches brunes et d'indigènes en costume folklorique de Bourg-Saint-Maurice qui met en avant cette iconographie de fond de commerce trop souvent aux antipodes de la réalité tant physique qu'humaine des lieux.

Les habitants de la contrée le savent bien, eux qui s'ingénient à s'entre-déchirer en aparté, loin du regard de leurs "visiteurs" et à l'ombre de cet étendard idyllique, de ce tableau de fête foraine trop commode pour être honnête ! Certes, à défaut de réel sentiment national tel qu'il se développe au XIX^e siècle dans le creuset des grands Etats-nation européens, les Savoyards cultivent un esprit de clocher viscéral aujourd'hui toujours vivace dans des réflexes révélateurs d'un isolationnisme de massif. Malgré tout, une réelle opposition entre une aire savoyarde globalement septentrionale et lémanique et sa jumelle méridionale plus volontiers transalpine que géocentriste – au demeurant antagonisme beaucoup plus sociologique qu'ethnologique, exacerbé par la départementalisation de 1860 – divise le microcosme savoisien depuis des temps immémoriaux. Le relevé d'exemples tant ancestraux que brûlants d'actualité de cet antagonisme larvé, confine à la litanie à l'heure du démarrage aussi poussif que pourtant souhaitable, de toute urgence, d'une assemblée des Pays de Savoie. Quelles peuvent en être les raisons profondes ? Au milieu d'un faisceau d'indices les plus variés, la proposition d'un modèle géopolitique en guise de grille de lecture des querelles de ménage et autres brouilles de famille séculaires au foyer des petits ramoneurs et des montreurs de marmottes, quoique parfois outrée, tente de leur apporter un nouvel éclairage. Car quels que soient demain les enjeux du positionnement de l'ancien berceau territorial de la Maison de Savoie dans

l'Europe en construction, il est des leçons historiques qu'il convient de prendre en compte.

MALADES SANS FRONTIÈRES : LES RELATIONS ENTRE MALADES SAVOYARDS ET MEDECINE GENEVOISE, XIX^e - XX^e SIÈCLES par **Joëlle Droux**

La communication vise à étudier un aspect peu connu des relations transfrontalières entre Genève et la Savoie, celui des passages de frontière opérés par des patients venus de Savoie pour consulter des médecins genevois ou même se faire hospitaliser dans les nombreuses institutions publiques ou privées sises sur les bords du lac Léman. On tentera dans un premier temps d'évaluer sur le long terme le nombre de clients savoyards (mais aussi gessiens) traités par la médecine genevoise, publique ou privée, pour ensuite tenter d'analyser ces mouvements spécifiques de population.

Tout d'abord dans le temps : est-il possible de savoir quand ce type de micromigrations ont commencé et comment elles ont évolué au cours du temps en fonction des événements socio-politiques (modernisation économique et désenclavement de la Savoie, changements de régime douanier) mais aussi médicaux et institutionnels (démographie médicale de part et d'autre de la frontière, évolution de l'état de santé des populations transfrontalières).

On essaiera de montrer ensuite que ce type d'échanges s'est constitué sur la base d'un système collectif de " don contre don" informel au terme duquel chaque partenaire retirait des bénéfices immédiats ou indirects de ces transactions sanitaires : les Savoyards trouvaient sans doute à Genève une qualité de soins exceptionnelle par rapport au niveau des prestations médicales disponibles sur le territoire français ; ce sera notamment vrai au cours de la première moitié du XX^e siècle qui voit se développer dans tous les centres urbains un phénomène de spécialisation médicale encore inconnu

dans les campagnes ou les petites villes de la Savoie frontalière. Ainsi, pour se limiter à un exemple, les pédiatres, obstétriciens, néo-natologues genevois n'ont encore aucun rival dans la France voisine avant la deuxième moitié du XX^e siècle. De leurs côtés, praticiens et philanthropes genevois seraient bien en peine de faire fonctionner, avec un minimum de rentabilité, le nombre très élevé de leurs œuvres médico-sociales sans l'apport des clientèles françaises ; il est d'autre part fort probable que, pour des institutions très spécialisées comme par exemple l'hôpital des enfants (dit hôpital « Gourgas » du nom de la rue où il était installé à Plainpalais), l'apport des patients français permettait aux médecins helvétiques de multiplier le « matériel humain » à partir duquel ils acquéraient journalièrement expérience, tours de main et légitimité professionnelle.

Au total, c'est bien à une logique de coexistence, voire même de symbiose, que l'on a ici affaire. Celle-ci s'opère en fonction des dénivellations économiques et sociales qui séparent, mais aussi réunissent, ces deux partenaires de la relation thérapeutique collective nouée entre Genevois et Savoyards, le sous-développement de l'un servant les intérêts du développement de l'autre, et vice versa. Reste à savoir si les termes de l'échange étaient aussi équilibrés qu'il y paraît à première vue.

LES FORTIFICATIONS DU COL DU GLANDON ET DU COL DE LA CROIX DE FER ENTRE SAVOIE ET DAUPHINE par **Christian et Évelyne Dompnier**

A la limite de la Savoie et du Dauphiné, la région située entre le Col de la Croix de fer et le col du Glandon a toujours été un lieu de passage très fréquenté.

D'importantes fortifications destinées à protéger les Etats de Savoie des invasions y ont été édifiées et sont décrites dans les archives du comte Pierre Sallières d'Arves à qui fut confiée la garde du passage des Arves en 1589 par M^{gr} de Lambert, évêque de Maurienne.

Par des recherches sur le terrain, nous avons retrouvé les vestiges de ces fortifications, l'ancienne route des Etats de Savoie, les bornes frontières dressées aux limites du duché.

Ces récentes découvertes sont présentées sous forme de montage diapos.

LE PASSAGE DES CONVOIS D'ENFANTS JUIFS À LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE par **Ruth Fivaz Silbermann**

En février 1943 et juin 1944, plus de cent convois d'enfants, dans leur immense majorité juifs – soit plus d'un millier d'enfants – passent clandestinement de Haute-Savoie en Suisse, par un certain nombre de points répartis tout le long de la frontière genevoise. Il s'agit d'un phénomène fondamental et peu connu de la politique suisse d'asile durant la Seconde guerre mondiale, à peine effleuré par le rapport Bergier (1999, p. 119-120). On savait pourtant, par l'historiographie de la résistance humanitaire en France sous l'occupation, que la tâche primordiale des organisations juives actives en France a été, dès l'été 1942, de sauver les enfants juifs menacés de déportation, en les camouflant dans le pays même et /ou en les faisant évader en Espagne ou en Suisse. Avec un succès certain, puisque le taux d'enfants juifs de 0 à 17 ans victimes de la solution finale est assez nettement plus bas en France que, par exemple, en Hollande – pour ne rien dire de la Pologne.

L'étude de ces convois a été rendue possible par la « photographie » de la frontière franco-genevoise que représente le fonds d'archives de l'arrondissement territorial de Genève durant la guerre (24 000 dossiers), exploités dans le cadre d'un projet de Fonds national suisse de la recherche scientifique (1998-2003). La reconstruction de l'organisation du sauvetage des enfants, des deux côtés de la frontière, est aussi difficile qu'elle est passionnante, à cause du manque de documents écrits qui, à l'époque, auraient risqué de trahir les responsables. Notre recherche s'appuie également sur l'histoire

orale et sur les témoignages ultérieurs écrits de certains de ces enfants.

LA FRONTIÈRE ENTRE LA SAVOIE ET LA COMTE, L'EXEMPLE DE LA BARONNIE DE GEX AU TEMPS D'AMEDEE VIII par Alexandre Malgouverné

Gex, à la fin du XIV^e siècle devint une place importante aux confins du comté de Savoie. Les comptes de châtelainie mais aussi les fouilles archéologiques que nous avons commencées cet été et qui seront poursuivies jusqu'en 2004 le montrent bien. Cette frontière se situait aussi en région de montagnes, au milieu des alpages et des forêts. Le comte de Savoie utilise la vitalité des populations et des communautés pour organiser les défrichements, notamment dans la vallée de Joux qui reste un exemple intéressant à décrire. Cet exemple du Pays de Gex pourrait être mis en perspective dans un ensemble plus vaste qui commence aux confins du Revermont pour atteindre la cluse de Vallorbe.

« FRONS TERRAE » LA TERRE DE GEX ET SES LIMITES DES ORIGINES À LA CONQUÊTE SAVOYARDE 1180-1355 par Olivier Guichard

A la fin du XII^e siècle, Amédée, fils cadet du comte de Genève, constitue un apanage sur la rive droite du Rhône. Le château de Gex, chef-lieu de vidomnat, devient un centre administratif. Soutenu par l'empereur, il établit sa puissance à partir d'anciens droits fiscaux possédés par sa famille. Son fils Amédée, entre 1230 et 1234, décide de lotir un bourg franc autour de son château de Gex puis accepte d'entrer dans la vassalité de Pierre de Savoie. Ce choix, hautement politique, inaugure des liens étroits avec la maison de Savoie qui s'affermissent jusqu'à la mort de Pierre en 1268. Ce décès déclenche une succession mouvementée et une longue querelle avec les Dauphins de Viennois. Ces guerres sporadiques entraînent de la part des sires de Gex la volonté de défendre leurs frontières.

Traités de pariage, construction de châteaux et de bourgs francs, querelles avec les vassaux, alliances multiples et guerres contribuent à dessiner plus précisément les contours de la terre de Gex. La prise de Gex en 1353 par Amédée IV et la signature du traité de Paris en 1355 sont un épilogue logique de la politique d'indépendance des Joinville et permettent à la Savoie de contrôler pour plusieurs siècles un trait d'union nécessaire entre le Bugey et le Pays de Vaud.

LES MIGRATIONS DES ITALIENS EN MAURIENNE, A LA BELLE ÉPOQUE par Jacques Ceulemans

Zone d'interface avec l'Italie, la Maurienne a accueilli des migrations temporaires ou définitives pour de nombreuses raisons. A partir d'exemples concrets, nous montrerons que les vagues successives se sont intégrées sans heurt. Zone de passage, de transit, la Maurienne permet des haltes plus ou moins longues sur le Sud-Est où se constituent des noyaux actifs et attractifs.

LE SYSTÈME DE DEFENSE DE LA RIVIERA DU PONANT (COMTE PUIS PROVINCE DE NICE) PAR LES ETATS DE SAVOIE par Paul Gonnet

De 1388 à 1860, la frontière méridionale, à l'ouest de Monaco, des territoires réunis par la monarchie de Savoie, bénéficie d'abord d'un système défensif bâti quelquefois par les suzerains antérieurs et, souvent à l'est de Cannes, sous l'hégémonie de Gênes. Par la volonté de Turin, les forts, après le XV^e siècle, sont construits en tenant compte des possibilités agressives de la nouvelle artillerie. L'archéologie, les récits d'opérations militaires et, pour finir, un projet français d'invasion du comté de Nice, à la fin du XVIII^e siècle, apparemment inédit mais probablement inspirateur des projets postérieurs, nous aident à reconstituer problèmes et solutions successives.

DE LA DEFENSE DE LA FRONTIÈRE AU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES TRANSFRONTALIERS DANS LES ECRITS DES AUTEURS DE TARENTOISE (DE 1860 AU DEBUT DU XX^e SIÈCLE) par **Lucienne Guillerme**

En 1860, une frontière politique est établie entre la Tarentaise et le Val d'Aoste. Peu à peu l'inquiétude monte en Tarentaise car l'Italie devient un ennemi potentiel. Pourtant, en 1888, la Tarentaise n'a pas reçu de protection fortifiée. La population dénonce les dangers de cette situation et réclame la construction d'un chemin de fer stratégique.

En 1893, le chemin de fer arrive à Moutiers ; en 1894, trois forts sont installés sur la rive droite de l'Isère au débouché du col du Petit-Saint-Bernard.

Comment les habitants vivent-ils ces transformations ?

La bibliothèque de l'Académie de la Val d'Isère possède des volumes et brochures traitant ces questions car leurs auteurs étaient souvent membres de l'Académie et trouvaient à Moutiers des imprimeurs prêts à éditer leurs travaux.

- Il fallait barrer le Petit-Saint-Bernard à l'ennemi sans oublier pourtant que ce passage avait toujours été un lien avec la vallée voisine et que l'hospice restait un symbole, même en terre étrangère.

- On acceptait mal la mise à l'écart stratégique de la Tarentaise, « pays » dont le passé, pourtant affirmait-on, n'avait pas été sans gloire.

- Si la Tarentaise était nécessaire à la défense du territoire français, il n'en restait pas moins qu'il importait de soustraire à l'ennemi les richesses du pays et il apparaissait évident que le chemin de fer était aussi nécessaire au développement touristique.

On en vint même à penser que la poursuite de la ligne jusque dans le Val d'Aoste serait favorable à l'économie nationale et locale.

Les Tarins ne pouvaient accepter d'être confinés, oubliés au bord de la frontière.

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

SOUSCRIPTIONS

Invention et défense des frontières dans le diocèse de Genève par Matthieu de la Corbière. Cet ouvrage examine le long processus de fragmentation du comté de Genève carolingien, entamé au XII^e et achevé au milieu du XIV^e siècle, et l'émergence des principautés en diocèse de Genève. L'analyse situe par ailleurs les événements dans le contexte des affrontements opposant le Saint-Empire romain germanique au royaume de France. En souscription auprès de l'Académie Salésienne, 18 avenue du Trésum 74 000 Annecy au prix de 29 € franco de port contre 39 € dès parution + 5 € de port.

Zigzags à travers bois par Georges Grandchamps. Annesi T. 38 392 p. 17,5x23.5, couverture cartonnée sous jaquette couleur. L'auteur, grand spécialiste d'Annecy, de la Savoie et du patrimoine nous fait découvrir les forêts et prairies du territoire d'Annecy. 26 €. Société des Amis du Vieil Annecy, Maison Gallo, 4 passage des Clercs, 74 000 Annecy.

Chroniques le long du Rhin. Des racines pour unir par Manfred Schmitt. Membre de La Salésienne, ce Savoyard d'adoption (depuis quarante ans...) veut faire connaître son Alsace natale. A travers ces chroniques, c'est un devoir de mémoire de ce formidable patrimoine qui se niche entre Rhin et Vosges depuis les temps connus qui incite le lecteur à vouloir en savoir davantage sur cette Alsace au cœur de l'Europe. Format 16 x 24, 208 p., nombreuses illustrations en noir et blanc de Bernard Pirollet. En souscription auprès de Jérôme Do Bentzinger Editeur, 3 rue Roesselmann, F 68999 Colmar. 25 € plus 4 € de frais de port et d'emballage. Sortie prévue fin mai, début juin 2003.

SORTIR

A l'occasion de la sortie du livre : **Jo le sculpteur. Un itinéraire de Georges Brand** de M-C Bussat-Enevoldsen (texte) et P-A Dumusque (photos), avec préfaces des maires de Beaumont et Présilly, l'artiste présentera quelques unes de ses œuvres les plus récentes le jeudi 1^{er} mai à partir de 14 heures en la Chartreuse de Pomier. Ce sculpteur-poète, à partir d'outils délaissés, « assemble, soude, donne une forme, une expression, une âme à tout ce qui sort de ses mains. C'est original, insolite, provocateur, parfois coquin et même très coquin, mais toujours unique ».

Chartreuses d'Europe. Regard sur une collection. Exposition de vingt-trois des soixante-dix-sept toiles peintes appartenant à La Grande Chartreuse et représentant les chartreuses du monde (malheureusement Pomier n'y figure pas). Ces vues cavalières monumentales (220 x 150 cm), ont été réalisées aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elles nous montrent des chartreuses de France, d'Autriche, d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre et de Suisse et témoignent de l'unité architecturale cartusienne. Musée de l'ancien évêché à Grenoble jusqu'au 5 mai 2003.

www.ancien-eveche-isere.com

Parures triomphales. Le maniérisme dans l'art de l'armure italienne. Exposition de splendides armures du XVI^e siècle. En acier, elles sont repoussées, bleuies, gravées et damasquinées d'or et d'argent, parfois même serties de pierres précieuses. Elles sont accompagnées d'autres pièces étonnantes. Plus de cent pièces provenant des collections les plus prestigieuses sont réunies au Musée Rath à Genève jusqu'au 20 juillet 2003.

A Genève également : au **Musée d'art et d'histoire** : *Caspar Wolf (1735-1783)*, un peintre à la découverte des Alpes jusqu'au 27 avril et *Voyages en Egypte de l'antiquité au début du XX^e siècle* jusqu'au 31 août. Au **Musée Ariana** : *Plats de*

mémoire et pots de souvenir jusqu'au 29 septembre.

Napoléon Bonaparte, européen du XIX^e siècle. La BSI, 8 boulevard du Théâtre à Genève, honore la mémoire de Napoléon par une exposition exceptionnelle de médailles et de monnaie de l'époque napoléonienne. Jusqu'à fin mai.

PUBLICATIONS SUR LA SAVOIE ET LES ENVIRONS

Passer en Suisse : les passages clandestins entre la Haute-Savoie et la Suisse 1940 – 1944 par Odile Munoz du Peloux. PUG, 136 pages

Les Juifs en Savoie de 1940 à 1944 par Cédric Brunier. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.244, quai de La Rize, 73000 Chambéry. t CV, 2002, 227 pages. 27 €

La gazette de Frangy autrefois éditée par l'association Frangy autrefois. N° 3 décembre 2002. Commandes et renseignement à Frangy Autrefois, 106 allée des Chardonnerets 74270 Frangy. frangy.autrefois@wanadoo.fr

Les Allobroges : Gaulois et romains en Rhône-Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4^e siècle avant J.C - 2^e siècle après J.C). Musée Dauphinois. Magnifique catalogue de l'exposition.

La Grande Chartreuse au delà du silence. Musée Dauphinois. Glénat. Un bel ouvrage pour mieux connaître les chartreux et se faire une idée de la vie à la chartreuse de Pomier. 45 €. (Il s'agit du catalogue de l'exposition à l'ancien évêché de Grenoble).

Autour du lac Léman par Daniel Anker. Quarante-neuf randonnées sélectionnées et une grande randonnée entre Montreux et Genève, Evian et Lausanne, le Jura et les Alpes avec photos en couleurs, cartes

des randonnées et plan de vue d'ensemble. Editions Rother, 19 CHF.
www.rother.de

IL ETAIT UNE FOIS

JEAN A LA GUITA A LA CHARROUI

Il y a bien longtemps que nous n'avons pas lu de patois dans le Bénon. Voici un texte en patois, ainsi que sa traduction que nous a adressé le chanoine **Emile Berthoud**.

Alê ! Alê ! ta d'vant ! ta dari ! Jhouli, grévêt !... Jhouli, fromêt !... Hardi tos quatros ! bujhins nos !

Los quatros bus s'apoyivont hiaut p'la rê. Ah ! c'mé tot cê modave ! L'chuè s'éfatave yê dié la terra et los orliès d'la Brabant la vrivont cu su cu.

Diè l'têps, yéallave pas solet p'écorçhi lamet on bocon d'toriolets. L'la chancre dè charroui corêta u belge sourtive à tos momets, l'fepond ê l'air ; é fallait apoyi su les cœurnes, armta l'parieu pè gropâ après los arans. Poé combin d'coups que l'chardiolet faisait la cupesse p'la labœu, cassâve l'peurt'avlia. L'bovi faisait les foudres, l'bovêron péquâve, borlâve ; à poé què ?... La Braban a çhandia tôt çê.

D'lon matin on nê a fotu bas d'fameux échets ; mos quatros bus biè arposa d'la d'menjhe, trivont c'mè d'éradias. Et faisait casmet foma les jhuclès. Als alavont leu pas régulier, sês sacosses, sês éjharatâ ; on êtêdive crossi la terra d'vant la queutra ; la çhaina faisait on p'tiou brit set ; les quatros bêties étont casmet u pas c'mè d'vieux gendarmes. E s'fassont gonflâ los jharets et fomâ los narus. A poé mê d'itou dari et d'mê d'sivo : Hein, Jean ! tou na charroui, cêtiè ?... Tou d'bus, cê tiè ?... Tou on na labœu ?...

Awé d'utils c'mé cê, on pu afronta justo, on pu allâ yê, on pu êcrota son fêmé, on pu dire sa raison...

M'vétia u sonjhon d'la rê.

Arsè ! Ari-che-tê-cot ! ! Wo ! wo ! !...

D'si me vi ? Cè n'vaut tou pas mieux que d'coratâ to l'jho ê n'auto p'écrasa les polailles u diofa les ghès ? !

Cè n'vaut tou pas mieux qu'd'alla à la chasse p'faire cori lés livres, fotre bas son çhin, afoudra lés bondances ? !

Cè n'vaut tou pas mieux qué d'passa sa jhorna d'hout heures à creya qu'on a trop d'uvra ? !

D'wê vos dire quaqu'rê :

D'cognaisso nion dé pi héreux qu'on bon bovi après quatros bons bus amot per na bona rê, quand bê é l'manqu'ret onco on na gretaille à sos sabots.

Sos voli n'é vi ion allaz d'lon matin, à l'arba, v'lés Combes, v'su trovri Jean, sos bus et sa Bajac.

JEAN A LA GUITA A LA CHARRUE

Allez ! Allez !... Tâ devant ! Tâ¹ derrière ! *Jhouli, Grevet !... Jhouli, Fromin !...* Hardi tous les quatre ! Bougeons-nous !

Les quatre bœufs s'échinaient en avant du sillon. Ah ! comme tous ça allait ! Le soc s'enfonçait profondément dans la terre et les oreilles, les versoirs, de la Brabant la retournait cul sur cul.

Autrefois, ça n'allait pas tout seul, rien que pour écorcher un morceau de trèfle. La diablesse de charrue, courante ou belge, sortait à tout moment, le coutre en l'air ; il fallait appuyer sur les cornes, remettre en état le curoir pour reprendre les sillons mal tracés. Et puis, combien de fois le chardiolet, le train avant, faisait-il la culbute sur le labour, cassait le porte-aiguillon : le bouvier tempêtait, l'aide-bouvier piquait, hurlait, hé puis quoi ?... La Brabant a changé tout ça !

Lundi matin on en a abattu de fameux morceaux ! Mes quatre bœufs, bien reposés pendant le dimanche, tiraient comme des enragés. Cela faisait quasiment fumer les courroies d'attache aux cornes. Ils allaient de leur pas régulier, sans secousses, sans s'ébrouer. On entendait crisser la terre devant le coutre ; la chaîne faisait un petit bruit

¹ Tâ, cri sans signification, pour exciter les bêtes

sec ; les quatre bêtes étaient quasiment au pas comme de vieux gendarmes. Elles se faisaient gonfler les jarrets et fumer les naseaux. Et puis, moi, j'étais derrière et je me disais : Hein, Jean ! c'est-il pas une charrue ça ?... C'est-il pas des bœufs, ça ?... C'est-il pas un labour ?...

Avec des outils comme ça, on peut affronter juste, on peut aller profond, on peut enterrer son fumier, on peut dire sa raison, faire comme on veut faire et le montrer.

Me voici au sommet, à la fin du sillon. On tourne ! Arrière ! en tournant court ! Wo ! Wo !

Dites moi voir ! Ça ne vaut-il pas mieux que de courir ça et là, en auto, toute la journée, pour écraser les poules et écrabouiller les gens ?

Ça ne vaut-il pas mieux que de changer le nom des départements qui ne demandent rien à personne ?²

Ça ne vaut-il pas mieux que d'aller à la chasse pour faire courir les lièvres, abattre son chien, massacrer les betteraves ?

Ça ne vaut-il pas mieux que de passer sa journée de huit heures à crier qu'on a trop de travail ?

Je veux vous dire quelque chose : Je ne connais personne de plus heureux qu'un bon bouvier, derrière quatre bons bœufs, dans un bon sillon, quand bien même il lui manquerait encore un lacet à ses sabots !

Si vous voulez en voir un, allez lundi matin, à l'aube, vers les Combes ; vous y trouverez Jean, ses bœufs et sa Bajac³.

Auteur anonyme

Extrait de la brochure « Jean à la Guita »

Imprimerie commerciale d'Annecy 1922

Traduit par M. Berthoud

CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE DJANGO REINHARDT

Dans le n° 9 des Echos Saléviens, **Jean-Claude Rey** nous contait les efforts de Django Reinhardt pour passer en Suisse. En cette année du cinquantième anniversaire de son

² En 1921, certains politiciens voulaient changer les noms des départements savoyards

³ Bajac était une marque de charrue

décès, il nous rappelle qui était ce jazzman exceptionnel..

Le 15 mai 1953, Django Reinhardt attablé à la terrasse d'un café de Samois-sur-Seine se repose après une longue marche au soleil. Soudain il se sent mal, porte la main à sa tête et s'effondre, frappé d'une congestion cérébrale. Malgré son transfert à l'hôpital de Fontainebleau, il ne reprendra pas connaissance.

La plupart des habitants de Samois voient en Django un manouche sédentarisé partageant son temps entre les parties de billard et la pêche.

Bien peu savent que vient de s'éteindre l'un des plus grands guitaristes de jazz de leur époque.

Dès son plus jeune âge, il a appris chez ses « frères » tziganes le violon, le banjo, la guitare.

A seize ans, il possède une maîtrise suffisante pour se produire dans les rues de Paris.

Remarqué par de grands accordéonistes de musette, il enregistre avec eux, au banjo, quelques faces en 1928 (il a 18 ans).

Fin 1928, grièvement brûlé dans l'incendie de sa roulotte, il perd l'usage de deux doigts de la main gauche.

Surmontant son handicap, il se remet à la guitare et acquiert une extraordinaire virtuosité.

Après sa rencontre avec le violoniste Stéphane Grappelli, il crée, en 1934, le Quintette à cordes du Hot-Club de France, petit ensemble de jazz dont la renommée franchira l'Atlantique.

La guerre de 1939 le sépare de Stéphane. Il forme un nouveau quintette, dans lequel la clarinette d'Hubert Rostaing remplace le violon, et qui enregistre en 1940 sa plus célèbre composition : « Nuages ».

A l'automne 1943, il se réfugie à Thonon et tente à plusieurs reprises, mais en vain, de passer en Suisse.

Après une tournée décevante aux Etats-Unis en 1946, il délaisse quelque peu la musique pour se consacrer à la peinture.

Il continue cependant à fréquenter les studios d'enregistrement et donne, en

mars 1953, ses plus belles faces à la guitare électrique : « Insensiblement », « Confession », « Manoirs de mes rêves », etc.

Aujourd'hui le jazz manouche connaît un regain de vitalité : écoutez Paris-Combo, Romane ou la guitare qui accompagne la reprise de « Ménilmontant » par Bruel et Aznavour. Django est là qui sourit derrière son nuage.

LA SOUPE DE L'ESCALADE
« jetée par la Mère Royaume avec la marmite »

Les récits du temps de l'Escalade, de 1603 à 1606, ne parlent ni de marmite ni de soupe, mais d'une seille et de pierres jetées par la Mère Royaume.

Ce n'est qu'en 1626 que le Cé Qué Laino (Celui Qui Est Là-Haut) mentionne un pot de fer que la tradition et le chant de la Belle Escalade finiront par remplir de soupe. Le père Royaume était potier d'étain et graveur à la monnaie, et ce n'est sûrement pas avec l'étain qu'on peut cuisiner.

Un de leurs fils – dame Royaume aura quatorze enfants – lègue la « marmite » à son propre fils. M. Royaume avait dû faire une marmite commémorative avec inscription qui sera volée à la Restauration, en 1814, par des soldats français.

Ce n'est qu'un peu avant 1880 que les confiseurs s'empareront de la tradition pour faire les premières marmites en

chocolat, vides d'abord et qu'on remplira plus tard avec des légumes en pâte d'amandes.

En outre, les pommes de terre, haricots, tomates et potirons sont des légumes américains, pas encore répandus en Europe. Si on mange des carottes, d'ailleurs à demi sauvages, ni les champignons de Paris ni les cornichons n'auraient été appréciés dans la soupe. Alors qu'y mettait-on ?

En 1816, grande année de famine, les secours protestants de Genève organisent des soupes populaires pour les pauvres Savoyards réduits à manger de l'herbe et des feuilles d'arbustes.

Une telle organisation fonctionne à La Muraz et donne sa recette de la gélatine d'os pour donner du goût et des fèves pour épaissir, des raves, quand on en avait, les Savoyards étant réputés comme mangeurs de raves et de choux. Il y avait même une dîme ecclésiastique sur les fèves et une taxe au péage de Saint-Maurice.

Deux heures du matin, heure de l'attaque, est aussi une drôle d'heure pour cuire la soupe, même si la journée commence très tôt (au XVI^e siècle, les métiers bruyants : chaudronniers, forgerons, pouvaient s'exercer dès quatre heures du matin).

Enfin, même si cela démolit la légende, le premier récit de l'Escalade, dû à un juge en 1603, parle bien d'un baquet et non d'une marmite.

Claude Weber

Rédaction : Claude Weber, Claude Barbier, Emile Berthoud, François Déprez, Dominique Ernst, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Bernard Mouraz, Jean-Claude Rey et les auteurs des résumés des communications qui paraîtront dans les Actes.

Responsable de la publication : Marielle Déprez